



A remettre à la vie scolaire

AUTORISATION PERMANENTE D'ABSENCE A L'INTERNAT LE MERCREDI APRES-MIDI

Mr et Mme.....

Autorisons notre fils/fille :.....

En classe de :.....

SORTIE

6^{ème} – 5^{ème}

- Sorties accompagnées autorisées jusqu'à 18h00 :
sortie sous la responsabilité des parents ou d'un adulte uniquement
muni d'une autorisation parentale.

○ Départ avant le déjeuner

○ Départ après le déjeuner

4^{ème} – 3^{ème}

- Sorties libres autorisées jusqu'à 18h00

○ Départ avant le déjeuner

○ Départ après le déjeuner

RETOUR DOMICILE

A rentrer tous les mercredis après-midi, à notre domicile avec retour au collège le jeudi matin

Départ avant le déjeuner

Départ après le déjeuner

En cas de présence exceptionnelle à l'internat, la Vie Scolaire devra être prévenue.
Notre fils/fille s'engage à être présent à l'heure dite.

Pendant cette absence, nous déchargeons l'établissement de toute responsabilité.

Date :

Signature des parents

Madame, Monsieur,

Je vous joins une autorisation permanente d'absence le mercredi après-midi à compléter et à remettre aux éducateurs de l'internat.

Par ailleurs, pour toute autorisation exceptionnelle ou pour toute communication, merci de nous envoyer un mail sur l'adresse suivante

internat@saintjosephrodez.org

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le chef d'établissement,

Ximun LATAILLADE